

SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

Session du 19 JUIN 2023

Le comité syndical dûment convoqué par sa Présidente par lettre en date du 31 mai 2023,

En présence de 9 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

9 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, Mme Catherine MARTIN, M. Jacques DORIDAM, M. Martial DUFLOT, Mme Manoëlle MARTIN, Mme Chanez HERBANNE, M. Philippe EYMERY, Mme Nadège LEFEBVRE, Mme Anne FUMERY

En présence également de :

Mme Claire MARAIS-BEUIL

suppléante de

M. Philippe EYMERY

Etaient excusés :

M. Medhi RAHOUI, M. Frédéric GAMBLIN, M. Christian DEMAY, M. Dominique DEVILLERS, M. Jean CAUWEL, M. Denis PYPE, M. Daniel LECA, Mme Nathalie LEBAS, M. Jean DESESSART, Mme Martine BORGEO, M. Luc CHAPOTON, M. Franck PIA, M. Pascal VERBEKE, M. Olivier PACCAUD

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2 des statuts du syndicat mixte,

Délibérant conformément aux articles L. 3312-5 du code général des collectivités territoriales,

A délibéré sur le rapport CS SMABT 2023 19/06-09 relatif à l'autorisation donnée à la SAGEB d'accorder des autorisations d'occupation temporaire du domaine public dont le terme excède celui du contrat de DSP,

CONSIDERANT que par courrier en date du 6 juin 2023, la SAGEB a sollicité l'autorisation du SMABT pour prolonger ou contractualiser des autorisations d'occupation temporaire (AOT) du domaine public en lien avec les dates de fin de marchés autorisées par le SMABT ;

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré,

ADOpte à L'UNANIMITE les conclusions suivantes :

AUTORISE la SAGEB à prolonger l'autorisation d'occupation temporaire (AOT) de la société ASSISTAIR en charge de l'assistance aux aéronefs jusqu'au 31/12/2024.

AUTORISE la SAGEB à prolonger l'autorisation d'occupation temporaire (AOT) de la société DMA en charge des prestations d'entretien et de réparation des engins de piste jusqu'au 31/12/2023.

AUTORISE la SAGEB à accorder une autorisation d'occupation temporaire (AOT) à la société SECURITAIR en charge des prestations de sûreté jusqu'au 31/12/2024.

AUTORISE la SAGEB à accorder une autorisation d'occupation temporaire (AOT) à la société ATALIAN en charge des prestations de nettoyage jusqu'au 31/05/2028.



Caroline CAYEUX
Présidente du Syndicat mixte
de l'aéroport de Beauvais-Tillé